



PRÉFET DE L'INDRE

Direction Départementale de la Cohésion Sociale  
et de la Protection des Populations  
Service Jeunesse, Sports, Vie associative  
et Politique de la ville

Arrêté préfectoral N° 2015-054 du 09 JUIL. 2015  
portant composition du conseil citoyen  
de Châteauroux Métropole (quartiers prioritaires de St-Jean / St-Jacques, Beaulieu,  
Vaugirard / St-Christophe)

Le Préfet de l'Indre,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU la loi N° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine posant les principes de la réforme de la politique de la ville ;
- VU le décret N° 2014-767 du 3 juillet 2014 du Conseil d'État fixant la méthode de délimitation des contours des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- VU le décret N° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains ;
- VU la circulaire du 15 octobre 2014 du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports déclinant les modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville ;
- VU le cadre de référence des conseils citoyens de juin 2014 ;

**Considérant** la demande de validation du conseil citoyen formulée par le Président de Châteauroux Métropole, maire de Châteauroux, auprès du Préfet en date du 23 juin 2015 ;

Sur proposition de la Directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations,

**Arrête :**

**ARTICLE 1 : Désignation des membres du conseil citoyen**

Sont désignés membres du conseil citoyen de Châteauroux Métropole (quartiers prioritaires de St-Jean / St-Jacques, Beaulieu, Vaugirard / St-Christophe) :

**\* collège des habitants : 12 représentants titulaires et 1 suppléant**

**Membres titulaires volontaires : 5**

- Quartier St-Jean / St-Jacques :
  - Rose-Marie M'PACKO, 17 rue Paul Valéry ;
  - Jeanine LAUZEL, 4 allée Gustave Flaubert ;
  - Philippe PETIT, 19 rue André Gide ;
- Quartier Beaulieu :
  - Chantal LACOTE, 21 rue d'Aquitaine ;
- Quartier Vaugirard / St-Christophe :
  - Odette DENIS, 4/184 rue des pépinières ;

**Membres titulaires tirés au sort : 7**

- Quartier St-Jean / St-Jacques :
  - Madi ABEB AHAMADA, 1/600 avenue Bernard Louvet ;
  - Emmanuel LAMY, 7/3309 rue Marcel Proust ;
  - Lucienne YMELING, 9/35 rue Denis Papin ;
- Quartier Beaulieu
  - Claudine BOULADE, 17 rue d'Anjou ;
  - Philippe HOUADEK, 2 place de Bretagne ;
- Quartier Vaugirard / St-Christophe
  - Françoise CLAIRAMBAULT, 150 avenue Vaugirard ;
  - Sylvie DELAVANT, 150 avenue Vaugirard ;

**Membres suppléants : 1**

- Quartier Vaugirard / St-Christophe
  - Zakia AJRINI, 148 bis avenue de Blois ;

**\* collège des acteurs locaux : 10 représentants titulaires**

- Alain VIENNE, Association Castelroussine de Gestion des Centres Sociaux (ACGCS) ;
- Marie-Charlotte LECAROUX, OPHAC ;
- Karine BOISSE, Scalis ;
- Françoise ROY, Talents en partage ;
- Georges MINANGOY, Association de Gestion des Maisons de Quartiers (AGMQC) ;
- Jean-Jacques BERTHAULT, conseil de grand quartier « St-Christophe, Les Rocheforts, Vaugirard, Belle-Isle » ;
- Frédéric MESNARD, conseil de grand quartier « St-Christophe, Les Rocheforts, Vaugirard, Belle-Isle » ;
- Emilie DUBOURG, Planning Familial de l'Indre ;
- Catherine PILLAY, Épicerie sociale l'Envol ;
- Frédéric COHU, équipe de prévention spécialisée CCAS ;

**\* collège des acteurs locaux : 1 représentant suppléant**

- Sarah BOURDIN, Planning Familial de l'Indre ;

**ARTICLE 2** : Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Indre et le Président de Châteauroux Métropole, Maire de Châteauroux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet des services de l'État dans l'Indre.

Fait à Châteauroux, le

Le Préfet,



Alain ESPINASSE